



Rabat le 24/02/2016

## Communiqué de presse

### **Lancement de la 3ème édition du Grand Prix National de la Presse Agricole et Rurale**

Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime lance la troisième édition du Grand Prix National de la Presse Agricole et Rurale.

La 2ième édition tenue à Meknès le 30 avril 2015 a connu un grand succès avec la participation de 37 candidats admis par le jury, représentant les secteurs de la presse écrite (y compris presse d'agence), de la presse électronique et de l'audiovisuel (radio et télévision).

Le Grand Prix National de la Presse Agricole et Rurale a pour objectif de récompenser les efforts des femmes et des hommes de la presse nationale pour leur intérêt et le rôle joué dans l'information autour des secteurs de l'agriculture et du développement rural dans notre pays.

Le Grand Prix sera décerné par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime lors de la 11<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture du Maroc qui se tient à Meknès du 26 avril au 1er mai 2016.

Le Grand Prix National de la Presse Agricole et rurale cible les medias audiovisuels, écrits ou électroniques. Il récompensera les meilleurs articles, reportages, émissions télévisées et radiodiffusées pour la période allant du **02 avril 2015 au 31 mars 2016**, à travers **un grand prix dans les deux catégories** : audiovisuel d'un côté et Presse écrite ou électronique de l'autre. Un second et un troisième prix seront attribués pour chacune des deux catégories.

Les travaux seront examinés par un jury pluridisciplinaire composé des représentants des medias, de la profession agricole, du corps enseignant et de responsables du département de l'agriculture. Les sélections se feront sur la base de critères prédéfinis, détaillés dans le règlement du Grand prix, qui incluent entre autres, le choix du sujet, son originalité, le style d'écriture, la cohérence et la qualité graphique.

Les candidat(e)s au Grand Prix sont invités à consulter le dossier du Grand Prix National de la Presse Agricole et Rurale sur le site web du ministère : [www.agriculture.gov.ma](http://www.agriculture.gov.ma)

et déposer leurs candidatures avant **le 02 avril 2016** auprès de la Division de la communication du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Avenue Mohammed V, Quartier Administratif, Place Abdellah Chefchaoui, B.P. 607 – Rabat.

